



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations d'Eurasie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations d'Eurasie. 2013, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02036819

HAL Id: hceres-02036819

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036819>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
d'Eurasie

de l'Institut National des Langues et
Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations
Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations d'Eurasie

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres,
langues

Demande n° S3LI140006723

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 65, rue des Grands Moulins, 75013 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Dans le contexte national et international, la mention de licence *Langues, littératures et civilisations d'Eurasie* (LLCA d'Eurasie) est unique ; elle offre une formation à la fois initiale et/ou complémentaire dans le domaine des langues, littératures et civilisations de l'Eurasie. Elle compte sept langues de spécialisation : arménien, géorgien, pashto, kurde, turc, persan, mongol). L'ossature de la mention *LLCA d'Eurasie* est similaire pour toutes les langues de spécialisation respectant le schéma général de la répartition des cours entre des enseignements fondamentaux, des enseignements transversaux (généraux et disciplinaires), des enseignements d'approfondissement et des enseignements d'ouverture ou libres. *La mention LLCA d'Eurasie* vise à former des spécialistes de la région en leur permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complémentarité d'une connaissance approfondie d'une ou plusieurs langues choisies.

Les débouchés sont envisagés dans les entreprises françaises ou étrangères actives dans l'espace eurasiatique, dans le domaine de la traduction, de l'édition, des médias et de la coopération bilatérale, de la diplomatie et la coopération culturelle, de l'enseignement du français langue étrangère dans les pays concernés, des concours administratifs (Cadre d'Orient). La mention ouvre aussi sur la poursuite d'études en master, notamment dans le cadre des mentions de master proposées par l'établissement (*Histoire, sociétés et civilisations du monde ; Sciences du langage ; Littératures et oralités ; Métiers de l'international*).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Projet pédagogique. La mention de licence *Langues, littératures et civilisations d'Eurasie* offre une formation dans une ou plusieurs langues de la région (arménien, géorgien, pashto, kurde, turc, persan, mongol), appuyée sur un socle de connaissances disciplinaires fondamentales couvrant l'aire Eurasie (histoire, linguistique, littérature). La licence vise à former des spécialistes de la région en leur permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complément d'une connaissance approfondie de la langue choisie. A la fin du cursus de licence, l'étudiant doit avoir une maîtrise de la ou des langues étudiées (niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues au minimum) et des connaissances approfondies en civilisation, histoire, société, géographie, culture du ou des pays et de l'Eurasie. Les principes d'orientation et de spécialisation progressive sont respectés : L1 commune à l'ensemble des mentions de licence de l'INALCO (mention *LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères* ; mentions du groupe *LLCA - Langues, littératures et civilisations aréales* ; mentions du groupe *LMFA - Langues du monde et formation appliquée*) ; L2 de consolidation des connaissances spécifiques ; L3 de spécialisation. L'enseignement est principalement dispensé en présentiel (cours magistraux systématiquement accompagnés de travaux dirigés, indispensables pour la pratique de la langue), mais les Technologies de l'information et de la communication (TICE) sont largement diffusées et les salles multimédias en libre-service permettent à l'étudiant de reprendre les cours que les enseignants ont déposés à leur intention. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées dans les spécialités de la mention *LLCA d'Eurasie*. Parfois des listes bibliographiques accompagnent le programme du cursus (arménien).

Dispositifs d'aide à la réussite. Etant donné que la première année est commune à toutes les formations ultérieures (mention *LLCE* et mentions des groupes *LLCA* et *LMFA*), elle permet aussi la réorientation et les passerelles entre les formations et spécialisations. Le public étudiant concerné est pour une grande partie soit en double cursus soit déjà diplômé et il vient à l'INALCO pour une formation en langue spécifique ou pour approfondir ses connaissances. Le bilan des effectifs est pour 2011-2012 de 48 étudiants en L2 et 19 étudiants en L3. Les effectifs de L1, communs avec les autres mentions de licence, s'élèvent à un total de 443 inscrits pédagogiques, dont 85 étudiants relevant des mentions du groupe *LLCA*. Il est indiqué dans le dossier que l'enseignement de mise à niveau proposé dans la mention *LLCA d'Eurasie* atteint ses objectifs pédagogiques, tout en assurant l'une des principales missions que l'établissement prend en charge : la maîtrise des contextes linguistiques, culturels, sociaux et historiques. En revanche, les cours spécifiquement dédiés à la mise à niveau sont inexistantes. Les stages ne sont pas inclus dans la formation *LLCA d'Eurasie* sauf pour l'arménien où un stage est proposé aux étudiants au semestre 6. Il est noté dans le dossier qu'en L1 les tutorats, assurés par des étudiants de master, sont mis en place dans l'établissement. Ils visent à soutenir les étudiants dans l'organisation de leur travail. Le tuteur est inclus dans l'équipe pédagogique et participe à l'évaluation des étudiants. Cependant, les trois fiches d'autoévaluations jointes au dossier (kurde, persan, pashto) précisent explicitement qu'il n'y a pas de tutorat d'accompagnement. Quant aux étudiants étrangers, ils bénéficient de la structure d'enseignement de français langue étrangère (FLE) afin d'améliorer leur connaissance de la langue d'enseignement. Les emplois du temps sont aménagés pour les étudiants en double cursus (l'adaptation des enseignements aux stagiaires de formation continue est satisfaisante). Un protocole « handicapés » (non fourni dans le dossier) est mis en place (le bâtiment est accessible aux handicapés et les mesures sont prises pour le respect des tiers-temps supplémentaires pour les examens). Les étudiants de la mention *LLCA d'Eurasie* sont encouragés à la mobilité nationale et internationale dans le cadre de conventions de l'établissement : un établissement national (Paris 4) ; 12 établissements turcs dans le cadre des échanges Erasmus (Erasmus Turquie) ; 18 établissements hors Erasmus (Afghanistan, Université de Jalalabad ; Arménie, Université linguistique Briussov d'Erevan ; Azerbaïdjan, Université des langues slaves de Bakou ; Iran, Université de Téhéran et Université de Téhéran-Institut de recherches appliquées pour la culture iranienne IRACI ; Kazakhstan, Université nationale d'Eurasie à Astana ; Ouzbékistan, Institut français d'études sur l'Asie centrale ; Pakistan, Université nationale de langues modernes à Islamabad ; etc.).

Insertion professionnelle et poursuite d'études choisie. La mention *LLCA d'Eurasie* permet l'entrée directe dans les masters « disciplinaires » de l'INALCO (*Histoire, sociétés et civilisations du monde ; Sciences du langage ; Littératures et oralités ; Métiers de l'international*). En 2011-2012, le taux de poursuite en deuxième cycle universitaire est de 38,69 %, en légère hausse par rapport à l'année précédente (37,9 %), mais en baisse par rapport aux années 2008-2009 (45,25 %) et 2009-2010 (46,22 %). Ce taux de poursuite en deuxième cycle universitaire peut confirmer une certaine consolidation des effectifs en master (au total 34 étudiants). Le nombre d'étudiants indiquant la poursuite d'études en master varie selon les langues de spécialisation : arménien, 1 en M2 ; géorgien, 1 en M2 ; kurde 1 en M1 et 1 en M2 ; mongol/pashto 1 en M1 ; persan 10 en M1 et 7 en M2 ; turc, 8 en M1 et 4 en M2. Le dossier, en revanche, ne donne aucun élément chiffré quant au devenir des sortants non diplômés. Il indique qu'il n'y a pas à ce jour, faute de moyens, de service consacré au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ou du devenir des étudiants non diplômés. Il est également constaté que la chute d'effectifs entre l'année de L1 générale et l'année de L2 est due à deux facteurs essentiels : les étudiants restent souvent en L2 de la mention *LLCE* (qui compte les plus gros effectifs avec le chinois, japonais, coréen, arabe, russe et hébreu ou encore les langues présentes dans les deux



mentions : hongrois, polonais, hindi, siamois, turc, vietnamien) ou intègrent une mention du groupe *LMFA* à vocation professionnalisante. Ne restent dans les mentions du groupe *LLCA* que les étudiants désirant poursuivre l'étude élargie à une aire. Il est indiqué dans le dossier que les étudiants titulaires de la licence *LLCA d'Eurasie* devraient voir s'ouvrir des débouchés dans les domaines suivants : 1) entreprises françaises ou étrangères actives dans l'espace eurasiatique (passerelle possible vers la mention *LMFA en commerce international*) ; 2) traduction : édition, médias, coopération bilatérale, (poursuite d'études recommandée en master professionnel de traduction) - les besoins en traducteurs se faisant particulièrement sentir pour les langues des pays qui coopèrent avec l'Union européenne (Turquie, Arménie, etc.) ; 3) diplomatie et coopération culturelle (passerelle possible vers la mention *LMFA en relations internationales*) ; 4) enseignement du français langue étrangère dans les pays concernés (passerelle possible vers la mention *LMFA en didactique du français langue étrangère*) ; 5) concours administratifs (Cadre d'Orient). Le bilan de l'autoévaluation de la mention *LLCA d'Eurasie*, effectué par les responsables de la formation, figure dans le dossier. Les trois fiches d'autoévaluation jointes au dossier montrent des avis divergents concernant la mise en place de l'aide à l'élaboration du projet personnel : non pertinent (pashto), satisfaisante (kurde), sans avis (persan).

Pilotage de la licence. L'équipe pédagogique de la mention *LLCA d'Eurasie* est composée de 7 professeurs d'université, 9 MCF, 2 ATER, 1 PRAG et 29 chargés de cours. Le département est administré par un conseil composé de 30 membres élus (17 membres du collège A et B, 4 membres du collège C, 9 membres du collège étudiant). Au niveau de l'établissement, la commission des études, constituée des directeurs de départements, examine les demandes des départements et propose de définir la politique de formation de l'établissement. Le rôle de la direction des relations internationales est de promouvoir la mobilité des étudiants, d'accompagner les échanges et de coordonner les aides à la mobilité. En revanche, il est indiqué dans le dossier que le conseil de perfectionnement n'est pas encore créé et qu'il sera mis en place au cours du prochain contrat. Actuellement, les fonctions du conseil de perfectionnement sont assurées par les conseils de départements et la commission des études. Le bilan général de l'autoévaluation, effectué par le responsable de la mention *LLCA d'Eurasie*, est accompagné de trois annexes d'autoévaluation concernant les langues pashto, kurde et persan. L'évaluation effectuée par les étudiants est inexistante. Selon les équipes pédagogiques de l'établissement, des essais d'évaluation générale par les étudiants ont été réalisés précédemment, mais avec des taux de retours très faibles, donnant des résultats peu exploitables. Elles soulignent qu'en l'absence d'espace numérique de travail (ENT) et de moyens administratifs suffisants, il a été impossible de mener une politique d'établissement pour une évaluation systématique des enseignements par les étudiants, garantissant à la fois la fiabilité des résultats récoltés, le respect de l'anonymat et le nombre, la nature et la représentativité du public interrogé. Il est indiqué dans le dossier qu'avec la mise en place d'un ENT (Espace numérique de travail), une autoévaluation sera rendue possible et sera mise en place en 2013. Elle se fondera sur le système intitulé SEEQ (Student Evaluation of Educational Quality), qui sera adapté aux spécificités du public étudiant de l'INALCO.

- Points forts :
 - Une formation unique en France et exceptionnelle en Europe visant à former des spécialistes de la région eurasiatique.
 - Une formation permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complémentarité d'une connaissance approfondie de la/des langue(s) choisie(s).
 - Une formation ouvrant bien sur la poursuite des études en deuxième cycle.
- Points faibles :
 - Manque de visibilité dans le dossier concernant l'encadrement des étudiants.
 - La perte des effectifs considérable entre la L1 et la L2 (d'où les effectifs réduits pour certaines langues).
 - Peu de données illustrant l'insertion professionnelle ou le devenir des étudiants après la L3.

Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable d'envisager la mise en place des tutorats et de l'aide à l'élaboration du projet personnel.
- Le développement des licences bilingues pourrait renforcer les effectifs de certaines langues et influencer le développement de l'aspect multilingue de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Académie : Paris

2012-2013 Vague D

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Aréales (LLCA Eurasie)

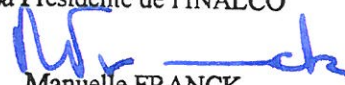
Domaine : Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

**Langues, Littératures et Civilisations d'Eurasie
Demande n°S3LII 40006723**

Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES

Les remarques de l'AERES ont été notées par l'équipe de pilotage de la licence Langues, Littératures et Civilisations d'Eurasie qui s'efforcera de remédier aux points faibles énoncés (§ Points faibles p.4) et mettra en œuvre les recommandations au cours du prochain contrat.

La Présidente de l'INALCO



Manuelle FRANCK